

COMPTE RENDU DU CTL DE LA DISI DU SUD-OUEST
15 JANVIER 2015

Premier CTL après les élections professionnelles du 04 décembre 2014

Le Président, Monsieur Christian Peyré, adresse ses vœux de bonne année et surtout de santé. Il accueille les nouveaux élus, et rappelle brièvement le règlement intérieur au CTL.

Les liminaires des 4 O.S. sont lues.

Le Président remercie les O.S. qui ont remémoré les tragiques événements nationaux de la semaine précédente.

Concernant le contexte économique et des emplois, il ne peut que mettre en application les votes ministériels par rapport à la politique de l'emploi, mais il prend conscience de l'importance de la suppression des emplois informatiques et de leurs conséquences.

Concernant le tableau des emplois (TAGERFIP) communiqué à la demande des OS, il rappelle le document initial lors de la création de la DISI, où il y avait chevauchement entre FF et GP, et les mauvaises assises des personnes.

La mutualisation des attributs aux DISI était à l'ordre du jour, il développera ce sujet lors d'un prochain CTL.

Il rappelle les missions de la DGFIP et celles propres à la sphère informatique ; ainsi que la déontologie "une administration qui s'adapte mal est une administration qui ne va pas de l'avant !".

Les nouvelles missions de la DISI, selon le schéma d'organisation par le CTM, et les modalités à mettre en place par un CTL afin que l'information soit plus visible.

1 – Suppression des emplois

Solidaires se met en retrait physiquement, ne voulant pas participer au débat.

Le Président brosse la situation :

En 2015, au plan national, suppression de 2 000 emplois bruts, toutes catégories, avec des transferts d'emplois.

Les suppressions d'emplois à la DISI-SO sont de 10 postes d'agents C.

=> Vote contre de tous les syndicats.

2 – Transferts d'emplois

Renforcement de l'encadrement de Poitiers par transfert d'emploi d'IDIV sur anticipation d'un départ en retraite d'un IDIV Bx Garonne au 28/10/2014 :

=> Vote contre de tous les syndicats

Gestion à long terme : Rapatriement de l'emploi de la CID excentrée de la DSCT Chatellerault vers l'ESI Poitiers

=> Vote contre de tous les syndicats

Régularisation des listes d'aptitude avec transfert d'emploi B PAU pour assoir 3 agents passés B par LA et récupération des emplois C libérés :

=> Vote contre de tous les syndicats

Rééquilibrage des effectifs des CID : Renforcement de la CID33 par transferts d'emplois en provenance d'autres CID ou ESI :

=> 3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)

Régularisation de la situation des agents ex-éditiques suite à la fermeture de l'atelier : transferts des emplois sur leur nouveau site (ESI BX Océan) même résidence :

=> 3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)

3 – Transformations d'emplois

Renforcement de l'encadrement de Poitiers : installation du nouvel IDIV au regard de sa qualification => 3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)

Installation des agents PACTES recrutés à Poitiers : => 3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)

Rééquilibrage des effectifs des CID : Renforcement de la CID 33 par transferts d'emplois en provenance d'autres CID ou ESI => 3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)

Adaptation de l'emploi à la qualification de l'agent affecté

- Transformation d'un B Prog en B PAU à la SIL 86 :
2 votes contre (FO/SOL.) 1 pour (CGT) 1 abstention (CFDT)
- Transformation d'un) B PSE-CRA en B PSE à BX Garonne :
2 votes contre (FO/SOL.) 1 pour (CGT) 1 abstention (CFDT)
- Transformation de 3 emplois B PAU en PSE à ESI Poitiers : Abstention de tous
- Transformation d'1 emploi B PROG en B PAU à Bx Océan :
3 Votes contre et 1 abstention (CFDT)